

et prochainement besoin de ses services. Et si la mort n'était pas venue si prématurément frapper à sa porte, il est évident qu'il aurait été appelé sous peu à jouer un rôle éminent dans les affaires du pays et à mettre plus en relief, au bénéfice de la province de Québec et du Canada, ses talents d'homme d'état.

" L'hon. M. Beaubien avait, outre un goût très-prononcé pour les choses de la politique, une véritable passion pour l'agriculture et, depuis quatre ans, surtout, son occupation de prédilection était l'exploitation de ses magnifiques fermes de St Thomas et du Cap St. Ignace. Il surveillait en personne tous ses travaux agricoles et, à l'affût de toutes les améliorations possibles, il n'épargnait ni son trouble ni ses deniers quand il avait l'espoir de faire un pas de plus dans la bonne direction. Aussi ses fermes étaient elles réputées pour leur bonne tenue.

" En somme, et pour résumer, l'hon. M. Beaubien était un homme éminemment utile, et un homme d'avenir, deux mérites qui ne contribueront pas peu à le faire vivre dans le souvenir de ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

" L'hon. M. Beaubien avait épousé en 1849 Mademoiselle Catherine Agiac, fille de feu M. Antoine Cheuet, seigneur du Cap St. Ignace. Vous depuis 1863, il laisse pour le pleurer et le regretter un fils, M. Joseph Octave, une fille, Mademoiselle Alix, et un nombreux groupe de proches parents parmi lesquels figurent en première ligne son vénérable père, M. Louis Beaubien, son frère, M. le notaire Amédée Beaubien, ses cousins, M. l'abbé Narcisse Beaubien, curé de St. Pierre de Montmagny et l'hon. Louis Beaubien, président de la Chambre d'Assemblée.

" Montmagny, 8 novembre, 1877.—(Communiqué).

CAUSERIE AGRICOLE

MALADIES DES BÊTES À LAINE. (Suite).

Sanguie avalée.—La sanguie paraît sur des herbes aquatiques auxquelles le mouton touche rarement ; s'il en avale, la chaleur de la digestion les tue dans l'estomac. S'il arrivait qu'une bête à laine prit en mangeant un insecte venimeux, le mal paraît à la bouche ; il est rarement suivi de l'enflure. Les cloches se traitent comme celles du chancre et l'on garantit l'animal des suites en lui faisant avaler de l'urine. On peut encore lui mettre dans la bouche de l'huile ou du fort vinaigre chaud.

Morsure des chiens et de l'ours.—Si la morsure était considérable, et causait beaucoup de perte de sang à raison de quelque veine déchirée ou rompue, il faudrait employer l'agarie de chêne ; on applique sur la plaie des râpures de cornes de cerf, et de la cendre d'os de cochon calcinés et broyés. La morsure de l'ours se traite comme celle des chiens ; mais s'il avait emporté la pièce, on frotte de vinaigre la partie blessée, et les chairs reprennent ; on peut aussi appliquer sur le mal des racines de grande consoude écorées. S'il y avait mortification ou commencement de gangrène on échaufferait la plaie avec de l'huile bouillante, on prenant garde d'en dédoubler les parties saines ; il se forme alors sous la brûlure une suppuration.

Mortalité des brebis, occasionnée par des pâturages humides et marécageux.—Dès que les symptômes de cette maladie paraissent, on fait avaler à chaque brebis une cuillerée d'esprit ou d'huile de térébenthine mêlée à deux tiers d'eau, après les avoir fait jeûner douze heures. On leur donne ce remède trois fois, et mettant une intervalle de

six jours d'une fois à l'autre. On dit que ce remède emporte le mal par un écoulement abondant d'urine.

Dans les mortalités où les causes ne paraissent pas, il faut ouvrir les premières bêtes que la maladie a enlevées, et si on reconnoît la source du mal par des effets sensibles, comme les vessicules d'eau ou de sang au poumon, l'adhérence de ce viscère aux côtes, un gonflement de rate, une pourriture de foie, etc., on traite les maladies d'après ces différentes indications.

MALADIES DES AGNEAUX.

Les agneaux ont leurs maladies particulières, mais en petit nombre ; pour peu qu'ils soient malades, ils sont dégoûtés, ont le front fort haut ; et ne têtent point.

Les signes qu'ils donnent de maladie sont les mêmes qu'aux brebis ; il n'y a de la différence que dans les remèdes : ainsi, lorsque les agneaux ont la fièvre, il faut les ôter d'auprès de leurs mères, en prendre du lait avec autant d'eau de pluie, qu'on leur fait boire.

Quand les agneaux mangent de l'herbe encore mouillée de rosée, la gratelle leur vient au menton. Pour les en guérir, on prend de l'hyssope avec du sel broyé ensemble, on en frotte le palais, la langue et tout le museau de l'agneau, ensuite on lave la gratelle avec du vinaigre, et on la frotte après avec de la poix résine fondue dans du saindoux, ou du vert de gris et deux fois autant de vieille graisse, on incorpore le tout à froid, et on en frotte la gratelle.

Pour les autres maladies des agneaux, on emploie les remèdes indiqués pour les brebis, en proportionnant les doses à l'âge et à la force de l'animal.

DE LA TONTE DES BÊTES À LAINE.

Tous les ans, vers la fin du printemps, il sort une nouvelle laine de la peau des moutons : en écartant les mèches de la laine, on aperçoit la pointe de la nouvelle, lorsqu'elle commence à pousser : c'est alors le temps de la tonte.

Si on tondait plus tôt, la laine ne serait pas à son vrai point de maturité ; elle n'aurait pas toutes les qualités qu'elle peut acquérir jusqu'au terme de son accroissement, et les moutons dépouillés trop tôt, souffriraient du froid.

Quand la nouvelle laine paraît, l'ancienne se déracine aisément ; le moindre effort suffit pour l'arracher. En retardant la tonte, on perdrait beaucoup de laine ; les moutons en perdent le long des clôtures, etc., en outre, si on diffrait encore, on couperait la nouvelle laine avec l'ancienne, ce qui ferait une perte réelle.

Ce qu'il faut faire avant de tondre les moutons.—Ce serait un mauvais usage que de tondre les moutons avant d'en avoir lavé la laine, c'est ce qui s'appelle laver à dos ou sur pied. On sépare de la laine les ordures qui la salissent. Pour faire le lavage à dos, lorsqu'on est à proximité d'une rivière, on fait entrer le mouton dans une eau courante jusqu'à mi-corps, celui qui opère y est alors au moins jusqu'au genou, passe la main sur la laine et la presse à différentes fois pour la bien nettoyer ; il faut que l'eau soit courante ou propre. Si la saison ne permet pas ce genre d'opération, il suffit de remplir des baquets de grandeur voulue ; on y plonge le mouton, on verse de l'eau sur la laine, on la presse avec les mains plusieurs fois, et on le recommence jusqu'à ce que la laine soit bien nette. Il faut alors tenir les moutons dans des lieux propres, jusqu'au moment de la tonte, qui ne doit se faire qu'après avoir laissé sécher la laine, afin que la toison ne soit pas exposée à être gâtée par l'humidité, et ne faire le dernier lavage que par un beau temps.